Vivre à Sabres

Janvier 2014 - n°37

Edito

Ce 37ème bulletin municipal représente la dernière édition de ce mandat.

Compte tenu de la prochaine échéance électorale du mois de mars, le contenu de ce bulletin municipal respecte la législation en restant informatif et en se conformant au principe de neutralité.

En ce début d'année 2014, les travaux vont continuer pour entretenir, sécuriser nos bâtiments, nos voies.

Après la Maison des Associations, le bâtiment de l'Airial, c'est au tour de la Grange des Anciens et de la bibliothèque d'être rénovées. Dès le mois de décembre, les menuiseries extérieures de la Grange des Anciens ont été changées, des petits travaux électriques sont programmés pour les prochaines semaines.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, la bibliothèque est fermée depuis la fin novembre. Menuiseries extérieures, carrelage, peinture, éclairage et un nouvel agencement vous donneront, je l'espère, l'envie de venir découvrir ce nouveau lieu de loisirs.

Un gros travail a été réalisé par les services communaux pour faire face à la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. Malgré des débuts un peu chaotiques, les différentes organisations (maternelle/élémentaire) pensées en fonctions des besoins des enfants respectent leurs rythmes physiologique et scolaire, et les activités proposées rencontrent un vif succès auprès des enfants.

Accompagné des Elus municipaux et du personnel communal, je vous présente chers administrés, mes meilleurs vœux pour 2014.

Le Maire

MOREAU Gérard

ÉLECTEURS
Ce qui va changer.

En mars 2014 auront lieu les prochaines élections municipales.
Pour la première fois, les électeurs de Sabres voteront au suffrage universel direct pour leurs conseillers communautaires en même temps que pour leurs conseillers municipaux.

Suite page 2...

SOMMAIRE

Edito	Page 1
Elections	Page 2
Elections, Plan Communal de Sauvegarde	Page 3
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)	Page 4
P.L.U , Maison des associations	Page 5
Rythmes scolaires, Ecoles	Page 6
Aux Arbres Citoyens	Page 7
Cercle Taurin, U.A.S Foot	Page 8
Automnales, A.R.T Haute Lande	Page 9
A.C.L, U.A.S Gym volontaire	Page 10
Terre Active	Page 11
Dates à retenir, Sabres pratique	Page 12

Flashez moi avec votre smartphone et vous serez redirigé vers le site de la commune.

www.mairie-sabres.fr

Commune de Sabres
(de 1 000 à 3 499 habitants)

Ce qui change

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal. Par ailleurs, le nouveau mode d'élection vise à étendre la parité homme/femme au sein des conseils, celle-ci étant obligatoire dans la composition des listes.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune.

Exemple d'un bulletin de vote type avec les 2 listes

Liste des candidats au mandat de conseiller **Municipal**	Liste des candidats au mandat de conseiller **Communautaire**
Monsieur 1	Monsieur 1
Madame 2	Madame 2
Monsieur 3	Monsieur 5
Madame 4	Madame 6
Monsieur 5	Monsieur 9
Madame 6	
Monsieur 7	
Madame 8	
Monsieur 9	
Madame 10	
Monsieur 11	
Madame 12	
Monsieur 13	
Madame 14	
Monsieur 15	

Rappel des principaux changements :

Les élections des dimanches 23 et 30 mars 2014 se feront au scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec prime majoritaire pour les communes de 1000 habitants et plus.

Les candidats aux sièges de conseiller municipal et de conseiller communautaire figurent sur deux listes distinctes. Les électeurs ne votent qu'une fois, les deux listes figurant sur le même bulletin de vote.

Les candidatures doivent être effectuées sur une liste comprenant autant de candidats qu'il y a de conseillers municipaux à élire (15 pour Sabres).

La liste des candidats au conseil municipal est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Ainsi, si le premier candidat est une femme, le second doit être un homme, le troisième une femme et ainsi de suite.

Les candidats au conseil communautaire sont choisis parmi les 9 premiers de cette liste.

Nouveau mode de scrutin pour Sabres
A retenir :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- Election des conseillers communautaires

Le P.C.S Plan Communal de Sauvegarde

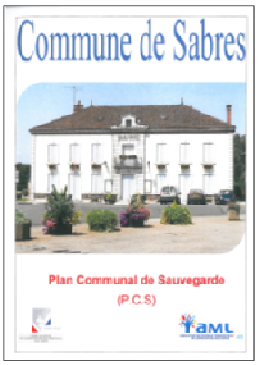

Le 5 décembre 2013, Monsieur le Maire a signé le Plan Communal de Sauvegarde élaboré avec l'aide technique du Centre de gestion de la Fonction Publique des Landes.

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est un plan communal (ou intercommunal) d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques. Il se base sur le recensement des vulnérabilités, des risques (présents et à venir, par exemple ceux liés au changement climatique) et des moyens disponibles sur la commune, l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques (notamment la mobilisation des services techniques communaux) et l'organisation d'exercices.

Le PCS est consultable en Mairie.

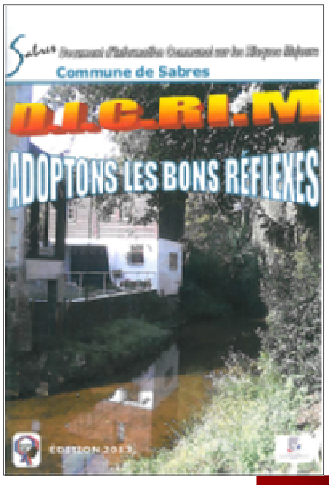

Vous trouverez joint au bulletin municipal un petit livret, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Conformément à la règlementation en vigueur, ce document vous informe des risques identifiés sur la commune ainsi que des consignes de sécurité à connaitre en cas d'évènement. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

LE DICRIM EST A CONSERVER PRECIEUSEMENT.

PROJET D'AMÉNAGEMENTET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Par délibération en date du 25 février 2010, le Conseil Municipal a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Le nouveau cadre réglementaire issu de la loi Solidarité Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, substitue le Plan Local d'Urbanisme au Plan d'Occupation des Sols et ajoute aux éléments constituant ce document d'urbanisme (rapport de présentation, règlement, zonage et annexes) un élément central : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PADD constitue le projet politique de développement de la commune. Il détermine les objectifs d'aménagement de la ville pour les 15 années à venir en matière d'urbanisme, mais aussi en matière d'identité et de cadre de vie, d'habitat, d'économie, d'environnement, de déplacements, d'équipements et de services. Il fixe l'économie générale du PLU et exprime donc l'intérêt général.

Trois grands thèmes constituent le plan du projet d'aménagement et de développement durable :

- Les orientations générales de l'aménagement du territoire

La commune expose les grands principes de l'aménagement de son territoire, basés sur les perspectives de développement qu'elle a définies et sur les enjeux de préservation de l'environnement.

- Les orientations fonctionnelles

Au sein des parties du territoire retenues pour être le support du développement urbain, la commune explique les moyens retenus pour assurer les diverses fonctions urbaines (habitat, activités économiques, sportives, de loisirs, équipements publics …).

- Les objectifs de maîtrise de la consommation d'espace

La commune précise les moyens mis en œuvre pour maîtriser la consommation d'espace et l'évolution des secteurs destinés à accueillir le développement communal.

Les travaux de révision du POS en PLU, animés par un comité de pilotage assisté de nos services et d'un cabinet spécialisé désigné après appel à concurrence, ont démarré en septembre 2010 et ont comporté à ce jour deux phases :

I. Etablissement d'un diagnostic territorial qui a permis d'identifier ou de confirmer les enjeux essentiels du futur PLU.

II. Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui tient naturellement compte des objectifs et des enjeux issus de la phase diagnostique.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Ce PADD comporte les orientations suivantes :

1 Les orientations générales de l'aménagement du territoire

■ Fonder le projet d'aménagement du territoire dans l'esprit des orientations définies à l'échelle du Parc Naturel Régional et du Pays.

■ Encourager le renouveau démographique

En envisageant une croissance démographique de l'ordre de 1 % par an, soit une population de 1400 habitants à l'horizon 2025, le document d'urbanisme doit envisager la construction (en neuf ou en réhabilitation de logements vacants) de 80 à 90 logements nouveaux sur 10 ans, comparable à ce qui s'est produit entre 2002 et 2010.

■ Recentrer le développement autour du bourg pour l'habitat et des pôles attractifs pour les activités

■ Préserver l'essentiel du territoire en zone forestière, agricole et naturelle

■ Assurer la protection contre les risques et les nuisances

2 Les orientations fonctionnelles

■ Conserver le principe d'épaississement de l'urbanisation sur les arrières de l'existant

Les secteurs d'extension de l'urbanisation demeurent inchangés en poursuivant l'épaississement du bourg vers le nord-est (Hiouot), le sud-est (Biagayre), le sud-ouest (Peyricat) et le nord-ouest.

■ Donner de la place aux lieux publics dans les extensions futures

■ Développer les déplacements doux au sein du bourg

■ Intégrer la dimension économique du bourg

3 Les objectifs de maîtrise de la consommation d'espace

■ Réduire les zones urbanisables

■ Confirmer les efforts de diversification des formes urbaines

MAISON des ASSOCIATIONS

L'inauguration de la Maison des Associations s'est déroulée lors du forum des associations en présence de Mr Alain VIDALIES, Ministre en charge des relations avec le parlement, Mme Florence DELAUNAY, Députée des Landes , Mr Gérard MOREAU, Maire de Sabres et du conseil municipal.

La REFORME des RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la rentrée de septembre, les enfants de Sabres sont à l'école 4 jours 1/2 par semaine. Cette nouvelle organisation du temps scolaire n'augmente pas le temps d'école (toujours de 24h/semaine) mais implique une mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) organisés par la commune . Ces TAP se positionnent en début d'après midi (13h45 - 14h30) pour les enfants de l'école élémentaire et en fin d'après midi (15h45 - 16h30) pour les enfants de la maternelle.

Le contenu de ces TAP est mis en place et animé par le personnel communal qui était déjà en place au sein de l'école: Anne, Anne-Marie, Cathy, Martine, Michelle et Patricia (qui remplaçait Anne) ainsi que David. Cette organisation à permis de mettre en place plus rapidement le dispositif grâce à leur connaissance des enfants. Leur implication, leurs compétences et leur savoir faire contribuent au bon fonctionnement du service en proposant des activités variées (activités créatives, manuelles, sportives, coopératives, artistiques…) et de qualité malgré un temps d'intervention très court (45 min).

La quasi-totalité des enfants participent à ces activités qui ne sont pas obligatoires.

En même temps que ces TAP, les enseignant doivent, deux fois par semaine, organiser des APC : Activités Pédagogiques Complémentaires, conduites exclusivement par les enseignants, avec un fonctionnement proche de l'aide personnalisée concernant un nombre réduit d'enfants.

Les TAP sont constitués différemment entre l'élémentaire et la maternelle

Coté élémentaire, les enfants ont le choix de s'inscrire à une des 3 activités proposées chaque semaine. Le programme des activités est élaboré pour chaque période (entre 2 vacances).

Les APC sont organisées les mardis et vendredis.

Coté maternelle, les groupes d'enfants sont déjà constitués et pratiquent la même activité sur 2 jours consécutifs. Les APC sont organisées les lundis et mardis.

Les TAP ne sont pas déclarés comme un accueil de loisirs. Le recrutement de Sarah MRAD, en emploi d'avenir, permet dès à présent de remplir les critères d'encadrement et de qualification pour être déclarés.

La rédaction d'un Projet Educatif du Territoire (PEDT) est obligatoire. Un groupe de travail a été constitué pour le mettre en place. Il aura pour objectif de définir l'organisation et le contenu pédagogique de ces activités qui devront être harmonisées au sein des communes de Sabres, Commensacq, Luglon et Trensacq.

Petites nouvelles de la MATERNELLE...

Nos petites têtes blondes ont effectué leur rentrée le mardi 3 septembre. Nous avons accueilli une nouvelle enseignante, Mme Emilie Labedade qui a la classe des tout petits/petits (22 enfants dans la classe). Le reste de l'équipe reste inchangé : Mme Reytier reste l'enseignante des moyens/grands (19 enfants) et Mme Dubourg celle des moyens (22 enfants).

Les horaires de l'école ont changé puisque nous sommes passés à 4,5 jours d'école par semaine (il y a classe le mercredi matin). La classe commence à 9h pour se terminer à 12h et l'après-midi, nous débutons à 13h30 pour finir à 15h45 pour laisser la place aux T.A.P (temps d'activités périscolaires) mis en place par la mairie et animés par le personnel communal de l'école et par David Labadie. Les enfants y participent nombreux avec entrain et plaisir tous les jours (sauf le mercredi) jusqu'à 16h30.

A quelques jours de Noël, l'école s'est parée de ses plus belles décorations pour attendre et accueillir le Père Noël!!

Nous profitons de cet article pour vous souhaiter à toutes et à tous les meilleurs vœux pour 2014...

L'ECOLE ELEMENTAIRE

Avec 69 élèves, l'effectif de l'école élémentaire reste stable. Du coté des enseignantes, une nouvelle directrice, Soizic LE NIR (CE1 - CE2) et 2 nouvelles enseignantes, Fanny VIERNE (CE2 - CM1) et Corinne DESBLANC (CM2) sont venus rejoindre Jennifer GODEFIN (CP - CE1) déjà en poste l'année dernière.

Le goûter de Noël innove !

Cette année, il y avait dans la hotte du Père Noël un goûter insolite pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire :

Un paquet de « mini doblito », petits biscuits à base de quinoa et de cacao, élaborés à partir d'ingrédients issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique, ainsi que la plus traditionnelle clémentine mais qui elle aussi était issue de l'agriculture biologique. Cette opération est vouée à être renouvelée et des fruits bio (pour l'essentiel) seront proposés, régulièrement, aux enfants de la cantine scolaire.

Originaire de Sabres où elle a été scolarisée jusqu'au CM2, Sarah MRAD a rejoint les services municipaux début décembre. Embauchée en contrat d'avenir pour 3 ans, Sarah a intégré l'équipe d'animation périscolaire pour préparer, mettre en place et animer les TAP. Elle sera aussi mise à disposition de l'ACL pour encadrer les enfants du centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires. Son embauche va permettre de dégager du temps de préparation pour les agents qui animent également les TAP et ainsi améliorer le contenu et l'organisation de ces activités.
Déjà titulaire du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation) et du brevet d'éducateur au rugby, Sarah va poursuivre sa formation dans l'animation et pourra ainsi enrichir l'équipe de ses nouvelles connaissances et expériences.

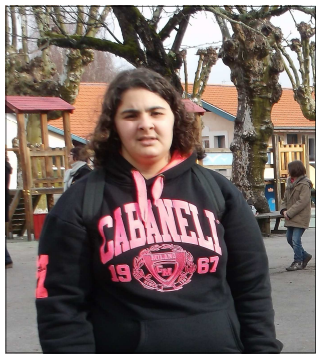

Aux ARBRES CITOYENS... Un verger pour Sabres

Dans le BM n°35 (p4), nous annoncions la création d'un verger pour Sabres.
Depuis, le projet a évolué avec la recherche de subventions publiques.
C'est la municipalité de Sabres qui porte aujourd'hui ce projet dans le cadre d'une convention tripartite aux côtés du Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine (CVRA) et d'Aux Arbres Citoyens ! (AAC)
Avec ses 3 volets de réalisation, le budget s'élève à environ 15 200€ HT :
7 000€ pour la préparation des sols et la plantation de 350 arbres scions.
6 200€ pour l'irrigation.
2 000€ pour la clôture (piquets, grillage et portail).
Le dossier de demande de subventions européennes (Leader) a reçu un avis favorable avec une aide de 5 000€.
AAC dédie 7 000€ à ce projet et le solde de financement sera assuré par la Municipalité de Sabres.
La plantation est attendue pour la fin d'année 2013.
Ce verger à caractère citoyen développera un triple objectif :

Environnemental :
Le verger peuplé de variétés locales anciennes adaptées au sol et au climat de la région, sera mis en œuvre dans le respect d'une arboriculture durable.
La création d'une haie périphérique diversifiée visera, par la richesse de son potentiel en biodiversité, à renforcer la lutte naturelle contre les parasites et réduire ainsi l'usage de produits phytosanitaires.
Pour y parvenir, La Commune s'appuie sur l'expérience du Conservatoire Végétal d'Aquitaine qui accompagne les opérations de création de vergers régionaux ainsi que les formations liées à l'entretien et la maintenance en arboriculture fruitière, avec le concours d'AAC qui relaiera ces temps de formation en direction du public.

Social et culturel :
Avec ce verger citoyen, la Commune de Sabres favorisera les rencontres, animations et manifestations ouvertes à tous : public scolaire et associatif, population locale.
Par exemple :
Explorations pédagogiques avec les scolaires,
Support de pratiques appliquées en arboriculture avec les étudiants du Lycée Professionnel Agricole et Forestier,
Journées portes ouvertes avec le CVRA, AAC et les Automnales de Sabres pour l'organisation de conférences, débats et expositions thématiques,
Valorisation des fruits par des rencontres gourmandes tous publics : fabrication de confitures, fruits confits, pâtisseries, …
Formation à l'arboriculture avec le CVRA : initiation à la taille et aux différentes méthodes de greffage,

Économique et solidaire :
La production sera prioritairement dédiée à la restauration scolaire.
Les excédents seront valorisés par les associations partenaires dans le cadre des animations et manifestations ouvertes au public.
Aux Arbres Citoyens ! qui est à l'origine du développement de ce projet tient à remercier AGIPI pour son soutien financier renouvelé en 2013 avec un don de 3000€.
Le 14 décembre 2013, une dizaine de bénévoles du collectif ont aussi participé à la plantation de regarnissage des espaces publics pour remplacer les arbres morts.
Début 2014, le collectif AAC organisera une assemblée générale constitutive pour se doter de statuts associatifs ; la date pas encore fixée figurera sur le site de la Mairie.

CERCLE TAURIN

Une grande année 2013 !

L'année 2013 a été une année de labeur pour mener à bien la construction de 10 grandes loges : le budget total des loges (hors travail des nombreux volontaires) s'élève à 9 022 € qui comprennent les honoraires de l'architecte et les matériaux. L'investissement de nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leurs efforts – artisans, particuliers, maçons actifs et retraités- les dons des entreprises (au nombre de 19), des particuliers (au nombre de 24), de Groupama, de la mairie de Commensacq, de la piscine de Sabres, d'une valeur de 10 973 € ont permis de couvrir ces dépenses. Qu'ils en soient ici tous remerciés.

Des petits travaux complémentaires à venir sont déjà financés.

La commune, en tant que propriétaire des lieux, a servi de maître d'œuvre, mais cette opération n'a rien coûté à la collectivité, toutes les factures ayant été remboursées en intégralité par le Cercle Taurin.

L'inauguration le 29 juin 2013 en présence de 2 champions de France : Louis Ansolabéhère, champion de France des sauteurs 2012 et Vincent Muiras, champion de France des écarteurs 2012, de Marc Lacassagne, mémoire de la course landaise de Sabres, fut un véritable succès.

L'Assemblée générale du 20 avril 2013 à Cauna en présence de l'école taurine Adour Afición de Richard Milian, fut un excellent moment de convivialité, assorti de jeux taurins où les plus courageux ont pu se mesurer à un jeune veau un peu nerveux ! Richard Milian nous a fait une démonstration des particularités de la tauromachie espagnole.

Pour la Saint Leu du dimanche 25 août, un très beau plateau –hommes et bétail – dont le jeune Louis Navarro, champion de France des jeunes écarteurs, et un bétail de choix, n'ont pas pu s'exprimer en raison d'une météo maussade : mais ce n'est que partie remise !

Dates 2014 à retenir :

Jeudi 3 avril : Une soirée en partenariat avec l'Ecomusée de Marquèze devrait avoir lieu au Pavillon de Marquèze

Samedi 26 avril : Assemblée Générale ouverte à tous, probablement dans une ganaderia

Samedi 28 juin : Fête du cercle taurin à Sabres

U.A.S foot

Début septembre, le Président et les sabrais se demandaient si le club serait capable de présenter pour la reprise une équipe sénior qui tiendrait la route en 2ème division. Les 18 joueurs (15 séniors et 3 +18 ans) ont étonné plus d'un dirigeant, plus d'un supporteur, voire eux-mêmes, leur donnant confiance dans leurs capacités. Après 9 rencontres de championnat, bilan : 5 victoires, 1 partage des points, 3 défaites. Laurent Denguilhem comme entraineur et Thierry Laffargue en porte-voix sont très heureux de ces résultats, pour les joueurs et pour le club. La victoire contre la réserve d'Ygos (équipe première de la poule) a fait du bien tout comme les 3 contre des équipes derrière au classement (ce qui n'était pas le cas les années précédentes quand on se faisait planter à coup sûr contre ces mêmes équipes). La victoire contre Cère à remarquablement terminé l'année 2013. C'est très encourageant.

Les jeunes (de 6 à 15 ans) sont en groupement de clubs avec Pissos et Sore. 97 jeunes dont 31 sabrais forment réellement un club à part, les enfants prenant à cœur de faire partie d'un groupe aux mêmes couleurs, oubliant le club dont ils sont licenciés. Cet esprit club fait le bonheur de tous les dirigeants qui les accompagnent, facilitant aussi les problèmes d'organisation. Comme toujours, les 6/9 ans jouent en plateaux, pour apprendre à pousser la balle; les --11 ans et les --13 ans tiennent bien la route sans se prendre pour des supers; les --15 ans ont un parcours difficile d'autant qu'ils sont une majorité de 1ère année, mais ils progressent et leurs dirigeants sont optimistes. Avec ses 80 licenciés l'UAS FOOT se porte bien.

Depuis la tempête de 2009, nous avions choisi de présenter le devenir de la forêt et l'utilisation du bois sous toute ses formes. Cette fois, dans l'optique de la reconstruction du paysage et de la valorisation de notre patrimoine, nous avons orienté le forum sur le thème des arbres fruitiers.
C'est Evelyne Leterme, directrice du Conservatoire Régional d' Aquitaine, en poste à Marquèze par le passé, qui nous a tenu en haleine durant ces trois heures très instructives. Elle nous a exposé la façon de cultiver naturellement les vergers et l'importance de la biodiversité. Cette information fut d'autant plus d'actualité, au niveau local, que l'association « Aux Arbres Citoyens ! » a le projet d'implanter, très rapidement, sur Carrot, un verger qui présentera différentes espèces d'arbres fruitiers, issues du CVRA. L'exposé d' Evelyne s'est poursuivi par la présentation très appréciée d'une centaine de variétés de pommes cultivées dans la région.
Le lendemain, sur le site de la salle polyvalente, c'est sous un soleil radieux que nous avons pu profiter des expositions artistiques et artisanales des différents stands sans oublier, bien sûr, les « rendez-vous gourmands » où, vu le temps clément, il faisait bon se restaurer et se désaltérer.
Cette année encore, nous avons pu apprécier l'exposition mycologique et nous en remercions les responsables qui ont eu le mérite de présenter de nombreux champignons. Nous avons eu aussi le plaisir de retrouver, dans le cadre du jumelage, un stand d' El Arenal où l'on a pu apprécier fromages, chorizos et huile d'olive.
Enfin et parce qu'il faut bien innover, nous avons organisé une présentation de confitures « maison » et récompensé la plus savoureuse et la plus originale. A ce sujet, nous remercions les juges-goûteurs qui ont eu à départager 28 confitures différentes : ils ne s'y attendaient pas !
L'association « les Automnales » remercie le Conseil Régional, le Conseil Général et la Municipalité de Sabres pour leur aide et surtout tous les bénévoles pour leur participation active à la réussite de cette manifestation.
Mail: automnales-de-sabres@wanadoo.fr

A.R.T Haute Lande (artisanat, récupération, tradition)

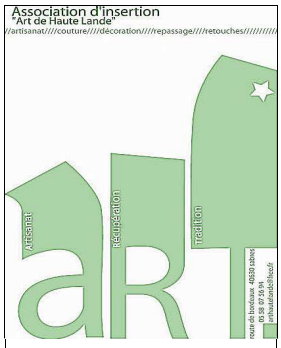

ART de Haute Lande
Association atelier chantier d'insertion
Route de Bordeaux
40 630 SABRES
Tel : 05 58 07 56 94

Collecte de tissus
Depuis sa création, l'Association ART Haute Lande a aidé plus d'une trentaine de femmes dans leur projet de vie. Rappelons qu'elle propose avant tout des services à ses salariées : l'accès à la formation, des aides personnalisées pour une recherche active d'emploi, des accompagnements individuels pour des projets de création d'entreprise, la résolution d'un certain nombre de difficultés sociales, des informations sur les droits des femmes, sur les droits du travail….
C'est par la solidarité que chaque citoyen sabrais peut à sa manière faire vivre et faire avancer l'association. Tout d'abord en utilisant les services de l'atelier : faire réaliser des cadeaux personnalisés (une brodeuse nous permet de personnaliser des objets, des vêtements, du linge de maison, de les nommer, de les transformer en pièces uniques), acheter des accessoires ou du linge de maison fabriqués à partir de matériaux récupérés, commander des travaux de retouche ou de repassage, faire poser une fermeture éclair, etc.

Dans la démarche de l'économie sociale et solidaire, nous demandons également à chaque Sabraise et à chaque Sabrais de nous aider à collecter des tissus et des matériaux divers (housses de matelas, draps, etc) pour alimenter les produits de l'atelier. Vos dons seront les bienvenus et vous aurez peut-être le plaisir de revoir quelques temps après vos tissus transformés et recyclés dans un produit original.
Merci de nous contacter en appelant le 05.58.07.56.94.

Nous rappelons que l'atelier/boutique de ART est ouvert à la population :

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

De la chute de tissu aux coussins confortables

Nouveau look pour ce jeans !

L'A.C.L

Joanna Lurie, une sabraise devenue réalisatrice de films d'animation, est venue à l'Estrade en octobre.

L'Estrade, votre cinéma innove

La commune est propriétaire de la salle de cinéma et de son équipement. Elle a effectué régulièrement des travaux pour maintenir le niveau technique (aujourd'hui son dolby, cinéma numérique et 3D, et arrivée des films par internet) et le confort pour le public (accès handicapés, confort de la salle).

L'ACL, en convention avec la mairie depuis 1987, gère ce cinéma en proposant le programme, la communication, le personnel, le fonctionnement de cet outil au quotidien. L'association, en lien avec les partenaires permet aussi l'accès à des animations (« cinéma plein mon cartable » pour le cinéma scolaire, cinéma pour les maisons de retraite de Haute Lande, accueil de courts métrages, accueil d'offres sonores, de réalisateurs, concerts...).

Bénévole au cinéma :

Les projections sont assurées par une salariée, Sylvia Canton. Nous recherchons activement des bénévoles qui pourraient s'essayer, se former et pouvoir ainsi de temps en temps relayer la salariée (pour ses congés, par exemple...). Nous avons écrit des fiches de « procédures » , sortes de mode d'emploi qui permettent en les suivant comme une recette de cuisine, d'utiliser le projecteur et la caisse du cinéma. Il serait confortable de s'inscrire avec un(e) ami(e), de constituer des duos pour partager cette mission d'un soir....

Contactez l'ACL pour vous faire connaître et constituer une grande équipe cinéma.

Des spectacles à l'écran :

Pour 2014 l'association expérimente la diffusion de programmes hors cinéma.

Après le ballet « Casse noisette » proposé le dimanche 29 décembre, on découvrira l'opéra « Don Giovani » le dimanche 2 mars et une nuit de la glisse pour les jeunes en avril....

Des spectacles diffusés en différé, avec une grande qualité de son et d'image pour offrir aux sabrais de nouveaux horizons.

4€ pour les enfants et les lundis à 4€ pour tous :

l'Estrade propose un tarif unique le lundi à 4€ pour tous. On espère permettre à un nouveau public d'accéder au cinéma et de fidéliser des cinéphiles.

Comme annoncé nationalement, les tarifs enfants à l'Estrade en 2014 seront de 4€ pour tous les – 14ans.

Les « mordus » de l'Estrade :

Au premier semestre, nous allons annoncer sur le dépliant un film par mois entrant dans la sélection des cinéphiles de l'Estrade. Le public pourra s'inscrire pour participer à une « critique » du film à partir d'une grille (évaluant le scénario, dialogues, musique, jeu d'acteurs, photo). Une fois par mois, le film sera présenté et permettra un échange. Les mordus seront aussi réunis au début du printemps et en juin pour débattre et pour décerner « le coup de cœur » au film qu'ils auront plébiscité. Ce film sera alors reprogrammé. Amis cinéphiles inscrivez-vous au cinéma.

U.A.S Gym volontaire

Le Sport c'est la santé !

L'Association de Gymnastique Volontaire de Sabres vous propose chaque semaine un cours de gym le mardi de 18h à 19h, et un cours de zumba le vendredi de 20h à 21h, cela quels que soient votre niveau initial de pratique et votre vécu sportif ! Les 2 cours sont accessibles moyennant une adhésion annuelle unique de 82€ (licence, assurance et cours compris).

Renseignements et inscriptions sur place aux horaires des cours.

Rendez-vous à la Salle de fêtes de Sabres pour tester gratuitement, et surtout pour être en forme et le rester !

En 2003 : 40 parrains, au début de notre engagement avec l'École des Amis du Monde, située dans un quartier de la périphérie de Ouagadougou ;
En 2013 : 120 parrains.

Notre engagement associatif auprès de François Yogo, le Directeur de l'École :

Assurer, depuis 10 ans, le parrainage régulier de 120 enfants orphelins, scolarisés dans son école.
Parrainage dont le montant s'élève à 70€ par an, afin de permettre la scolarisation des enfants d'un quartier défavorisé de Ouagadougou, au Burkina-Faso.

La situation actuelle au Burkina :

Rappelons que c'est l'un des pays les plus pauvres au monde : selon l'indice de développement humain, il est classé 183ème sur 187, juste avant le Tchad, le Mozambique, la République Démocratique du Congo et le Niger !
En 2013, la population s'élevait à 17 millions d'habitants dont 2 millions à Ouagadougou , peuplée, à sa périphérie, de personnes qui ont quitté la brousse et vivent dans des bidonvilles et des quartiers très mal équipés.
L'espérance de vie, en 2001 était de 47 ans. En même temps, en Allemagne et en France, elle dépassait 78 ans.
La situation n'a pas changé en 2013 !
Pour avoir entrevu, un temps, une part de leur vécu, nous pouvons témoigner de la grande force des gens rencontrés, de leur courage au quotidien, malgré des conditions de vie d'une immense précarité.
Chaque jour, ils doivent se battre pour avoir de l'eau (pas toujours potable), de quoi manger (1 repas par jour, quand c'est possible), pour pouvoir scolariser leurs enfants, pour avoir une activité sociale et une activité économique souvent petitement rémunérée.

L'École des Amis du Monde aujourd'hui :

Les dernières informations que nous avons reçues sont très récentes.
L'effectif total de l'école s'élève, actuellement, à 618 élèves dont 16 sont inscrits au Centre de formation professionnelle.
Les filles sont bien présentes, puisque, de la maternelle jusqu'au secondaire, elles représentent 43% des enfants scolarisés.
34 adultes assurent l'éducation et l'instruction de ces jeunes et une infirmière travaille à temps complet.
Le Centre de Formation Professionnelle a vu le jour il y a deux ans ; actuellement, 4 ateliers sont opérationnels : menuiserie, couture, maintenance auto et maintenance cycles-motocycles.

Et François Yogo précise dans son dernier message « Les années à venir, c'est la maçonnerie, la soudure et la section agriculture qui verront le jour ».
Quelle constance dans le développement de son école !

Les actions de Terre Active dans son partenariat avec l'École des Amis du Monde :

Nous exprimons notre soutien par l'envoi, dès le début de l'année scolaire d'une somme globale correspondant aux 120 parrainages et à l' achat de médicaments pour les premiers secours.
En octobre, nous avons également envoyé du matériel grâce à nos amis d'Emmaüs-Pau.
Nous gardons toujours un lien avec les établissements scolaires de notre canton et proposons des soirées d'information nous permettant de rencontrer nos adhérents, nos parrains, nos partenaires associatifs.
Il s'agit de « faire ensemble » pour faire vivre la Solidarité locale et internationale.
Nous apportons également notre soutien ponctuel à des associations locales (dons de matériel, soutien financier…).
Nous pouvons donc remercier tous les acteurs locaux qui permettent de continuer à tisser ce lien de fraternité.
Laissons les derniers mots à Thomas SANKARA, Président de la Haute-Volta, en 1983 (Pays qui prendra le nom de Burkina-Faso ou Pays des Hommes Intègres, en 1984) . Il sera assassiné le 15 octobre 1987.
Extraits de son discours prononcé le 4 août 1987 :
« Notre Patrie est un chantier où le critère de moralité, le souci de justice sociale, le respect des droits fondamentaux à une vie, à une existence toujours meilleure ne sont pas de vains mots mais se matérialisent dans la pratique sociale de chacun de vous ».

François Yogo et Madi Zoundi au Centre d'apprentissage des Amis du Monde, OUAGADOUGOU".

SABRES PRATIQUE

MAIRIE ☎ 05 58 07 50 18
Fax 05 58 07 56 09
Mail : contact@mairie-sabres.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (16 h 00 le vendredi)

CCAS de SABRES ☎ 05 58 07 50 18
À la mairie sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE
Fermée pour travaux

CIAS de la Haute Lande
Aide ménagère : ☎ 05 58 07 10 27
Soins à domicile : ☎ 05 58 07 16 66
Maison de Retraite ☎ 05 58 07 52 90

Épicerie Sociale " L'Idéal " ☎ 05 58 08 90 11
Rue de la Poste - Labouheyre.

Communauté de communes ☎ 05 58 07 54 54
75 rue du tuc - Labouheyre

Mission Locale Landaise ☎ 05 58 05 75 75
Sur rendez-vous

Conciliateur de Justice ☎ 05 58 46 17 96
M. Claude JUNCA. Sur Rendez-vous.

Assistante Sociale de secteur ☎ 05 58 04 53 00
Sur rendez-vous .

AMI (Atelier Multiservice Informatique) ☎ 05 58 04 50 19
Eddy PAMART - Labouheyre
Permanences le mercredi de 13 h 15 à 16 h 00.
sauf vacances scolaires. (salle informatique)

RAMI (Relais Assistantes Maternelles Intercommunal)
« Les loupiots », réservé aux assistantes maternelles
Mairie
Jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 00 ☎06 32 41 25 82

DÉCHETTERIE
Horaires : Lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30 et samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00.

ELECTIONS EN 2014

Dimanche 23 mars et dimanche 30 mars
ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 25 mai
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

VIE LOCALE

DATES A RETENIR

samedi 22 février	CARNAVAL
Jeudi 27 février	LOTO DU CYCLO
Jeudi 20 mars	LOTO DU CYCLO
jeudi 3 avril	SOIRÉE CERCLE TAURIN / PARC NATUREL
samedi 12 avril	SOIRÉE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES
Jeudi 24 avril	LOTO DU CYCLO
23-24 mai	FÊTE DE L'ARBRE
samedi 7 juin	FÊTE DU FOOT
samedi 14 juin	FÊTE DES CLUBS
vendredi 27 juin	FÊTE DES ÉCOLES
dimanche 13 juillet	FÊTE NATIONALE
samedi 26 juillet	FÊTE DES CHASSEURS
22-23-24-25 août	FÊTE DE LA St LEU

Directeur de publication :
Gérard MOREAU, Mairie de Sabres